



STOCK SINERGY
CIVITERMINAL

CUSTOMS RESOURCE

Guide de l'Entrepôt Douanier

Présentation commerciale du régime d'entrepôt douanier privé de Stock Sinergy Civiterminal pour les flux liquides autorisés.

QUAI 24 / PORT DE CIVITAVECCHIA

www.stocksinerogy.it

Une plateforme douanière intégrée au Quai 24

ENTREPÔT DOUANIER PRIVÉ**102752A****CODES NC AUTORISÉS****1507-1518 | 3823****MODIFICATION ADM****05.12.2022**

Ce que permet le régime

- **Suspension des droits sous le régime**

Les marchandises non-Union peuvent être stockées sous contrôle douanier sans être soumises aux droits à l'importation et autres charges pertinentes pendant le régime spécial, selon les règles applicables.

- **Introduction physique sur le site autorisé**

Les marchandises placées sous le régime doivent être physiquement introduites dans les locaux autorisés.

- **Marchandises Union et non-Union**

Le stockage commun est permis lorsque les marchandises restent physiquement distinguées et que leur statut douanier est immédiatement identifiable.

Mise en libre pratique, régime suivant ou réexpédition

- **Mise sur le marché de l'Union**

Les marchandises destinées au marché de l'Union sont sorties après les formalités douanières requises.

- **Réexpédition hors UE**

Le cahier des charges prévoit la sortie pour réexpédition à l'étranger selon la procédure douanière applicable.

- **Régime douanier suivant**

Le régime d'entrepôt peut être apuré en plaçant les marchandises sous un régime douanier suivant.

NOTE DE CONFORMITÉ

Résumé commercial de la décision ADM et du cahier des charges fournis. Il ne constitue pas un conseil douanier, fiscal ou juridique. Chaque flux proposé doit être confirmé au regard des conditions d'autorisation en vigueur avant exécution.

Comment qualifier un flux à enjeu douanier

01

Cargaison

Produit, code NC et description commerciale.

02

Statut

Statut Union / non-Union et origine.

03

Mouvement

Port de chargement, mode navire/route et arrivée prévue.

04

Stockage

Quantité, durée de stockage et exigences de cuve.

05

Sortie

Mise sur le marché UE, régime suivant ou réexpédition.

06

Vérification

Confirmation de faisabilité technique et douanière.

PÉRIMÈTRE PRODUITS AUTORISÉS

La modification du 5 décembre 2022 énumère les codes NC 1507 à 1518 et 3823, couvrant un large éventail d'huiles végétales, huiles d'olive, huiles tropicales, graisses et huiles modifiées, préparations pour margarine, acides gras industriels, huiles acides de raffinage et alcools gras industriels.

Vous préparez un flux import / stockage / réexportation ?

Envoyez la classification du produit, l'origine, la quantité, le statut douanier et la sortie prévue pour une évaluation préliminaire.

